

Une séance ordinaire du conseil municipal de la ville de East Angus a été tenue au lieu ordinaire des séances de ce conseil au 200, rue Saint-Jean Est, le lundi 3 juin 2019 à 19 h.

Sont présents : Son Honneur la mairesse Lyne Boulanger, Madame la conseillère et Messieurs les conseillers Michel Champigny, Meagan Reid, Dany Langlois, Antoni Dumont, Denis Gilbert et Nicole Bernier formant quorum sous la présidence de la mairesse.

Bruno Poulin, secrétaire-trésorier est présent.

David Fournier, directeur général est également présent.

2019-195 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
D'ouvrir la séance du 3 juin 2019. Il est 19 h.

8 personnes sont présentes dans la salle.

ADOPTÉ

2019-196 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par le conseiller Michel Champigny
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE l'ordre du jour est accepté tel que présenté.

ADOPTÉ

Période de questions de l'assistance

Une période de questions a eu lieu.

CORRESPONDANCES DU MOIS DE MAI 2019

- 1 FD.10 Canton de Westbury
Déneigement du pont Taschereau
- 2 FD.10 Canton de Westbury
Débimètre dur le chemin de la Tuilerie
- 3 FB.40 Ministre responsable des Aînés et des Proches aidants
Municipalité amie des aînés
- 4 FB.20 Les Amis du Domaine
Remerciements
- 5 FB.40 Transport de Personnes
Assemblée générale annuelle

2019-197 CORRESPONDANCES DE MAI 2019

Proposé par la conseillère Meagan Reid
Appuyé par le conseiller Dany Langlois
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE les correspondances du mois de mai 2019 soient reçues.

ADOPTÉ

2019-198 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire du 6 mai 2019 ainsi que la
séance extraordinaire du 21 mai 2019, soient acceptés tels que présentés, les
conseillères et les conseillers ayant reçu copie. **ADOPTÉ**

**2019-199 RÉOLUTION CONFIRMANT LE RECOURS AUX SERVICES
PROFESSIONNELS DE CAIN LAMARRE s.e.n.c.r.l.**

Proposé par le conseiller Dany Langlois
Appuyé par le conseiller Michel Champigny
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
Il est résolu d'autoriser les représentants de la Ville à recourir aux services du
cabinet Cain Lamarre s.e.n.c.r.l. à compter de ce jour jusqu'au 31 décembre 2019
selon les termes de l'offre de services présentée par le cabinet Monty Sylvestre
pour l'année 2019, précédemment acceptée par résolution du conseil et
d'autoriser, au besoin, tout une substitution de procureur dans les dossiers
judiciarisés. **ADOPTÉ**

**2019-200 TRANSFERT DU CONTRAT DE GAZON 2018-2020 DE 9113-
1102 QUÉBEC INC. À ENTREPRISE E LAPOINTE**

CONSIDÉRANT le contrat conclut avec la compagnie 9113-1102 Québec Inc.
2018.

CONSIDÉRANT que l'entreprise E Lapointe effectuait la sous-traitance de la
compagnie 9113-1102 Québec Inc durant l'été 2018..

CONSIDÉRANT que la compagnie 9113-1102 Québec Inc. désire transférer le
contrat à l'entreprise E Lapointe.

Proposé par la conseillère Nnicole Bernier
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
Que la Ville accepte le transfert du contrat de tonte de gazon 2018-2019-2020 à
l'entreprise E Lapointe selon les mêmes termes du contrat conclut en 2018.
ADOPTÉ

2019-201 APPROBATION DES COMPTES

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE les comptes figurant sur la liste des écritures de déboursés du compte
général du mois de mai au montant de 733 815.56 \$ ainsi que la liste des
écritures de déboursés du compte salaire du mois de mai au montant de
101 972.78 \$, soient acceptés tels que présentés. **ADOPTÉ**

2019-202 UTILISATION SURPLUS NON AFFECTÉ

Proposé par le conseiller Dany Langlois
Appuyé par le conseiller Michel Champigny
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE le montant suivant soit réservé à même le surplus non affecté pour le projet mentionné :

- Travaux d'asphalte 62 000 \$
- ADOPTÉ**

La mairesse Lyne Boulanger fait la lecture du rapport du maire.

2019-203 RAPPORT DU MAIRE 2019

Proposé par le conseiller Michel Champigny
Appuyé par le conseiller Dany Langlois
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE le rapport du maire pour l'année 2019 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉ

2019-204 SIGNATURES – PAIEMENTS PAYFACTO INC.

Proposé par la conseillère Meagan Reid
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la mairesse, Lyne Boulanger, ainsi que le secrétaire-trésorier Bruno Poulin, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville l'entente de paiement par cartes de crédit avec Paiements PayFacto Inc., en relation avec le paiement des permis par internet suite à l'acquisition du logiciel Voilà!.

ADOPTÉ

2019-205 POLITIQUE - FRAIS DE DÉPLACEMENT RÉVISÉE

Proposé par le conseiller Dany Langlois
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville adopte la politique des frais de déplacement révisée datée du 3 juin 2019.

ADOPTÉ

2019-206 FACTURE DE DÉNEIGEMENT DU CHEMIN 1^{ER} RANG OUEST - WESTBURY

CONSIDÉRANT la facture de la municipalité du canton de Westbury concernant le déneigement du chemin 1^{er} rang Ouest;

CONSIDÉRANT que la Ville de East Angus a procédé à la fermeture de ce chemin en 2018 via la résolution 2018-317;

CONSIDÉRANT que la Ville de East Angus n'a jamais été contacté par la municipalité du canton de Westbury concernant le déneigement et la paiement d'une facture à cet effet.

Il est unanimement résolu
QUE la Ville de East Angus refuse de payer la facture 201906648 de la municipalité du canton de Westbury au coût de 274.94 \$ concernant le déneigement du chemin 1^{er} rang Ouest.

ADOPTÉ

**2019-207 AUTORISATION – DÉPÔT PROJET AU PROGRAMME DE
RÉCUPÉRATION HORS FOYER**

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par le conseiller Michel Champigny

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le directeur général David Fournier soit autorisé à déposer pour et au nom de la ville le projet d'achat de poubelles à trois voies au programme de récupération hors foyer.

ADOPTÉ

2019-208 DÉROGATION MINEURE – 194, RUE SAINT-GÉRARD

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure de madame Monique Dagenais, qui est à l'effet d'autoriser la distance minimale à respecter du garage à la ligne de lot de 0,51 mètre au lieu de 1,0 mètre;

CONSIDÉRANT que la demande a été étudiée par le CCU et que le comité en préconise l'adoption.

Proposé par la conseillère Meagan Reid

Appuyé par le conseiller Denis Gilbert

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la demande de dérogation mineure faite par madame Monique Dagenais soit acceptée telle que présentée.

ADOPTÉ

2019-209 DÉROGATION MINEURE – 70-80 RUE BLOUIN

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure de la Coopérative d'Habitation le Rive-Sud de East Angus, qui est à l'effet :

- d'autoriser cinq bâtiments au lieu du nombre maximal qui est de trois;
- d'autoriser la hauteur d'un gazebo d'une hauteur de 4,88 mètres au lieu de 4,6 mètres;
- d'autoriser la superficie d'un gazebo de 44,59 mètres carrés au lieu de 13,4 mètres carrés.

CONSIDÉRANT que la demande a été étudiée par le CCU et que le comité en préconise l'adoption.

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par le conseiller Michel Champigny

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la demande de dérogation mineure faite par la Coopérative d'Habitation le Rive-Sud de East Angus soit acceptée telle que présentée.

ADOPTÉ

2019-210 PIIA – 252, RUE SAINT-JEAN OUEST

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment visé est situé dans un secteur assujéti au Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme (CCU), lors de la réunion du comité le 30 mai 2019, a étudié la demande et l'aide financière admissible pour la rénovation de la toiture du bâtiment du 252, rue Saint-Jean Ouest;

CONSIDÉRANT l'avis favorable du CCU à l'émission du permis.

Proposé par le conseiller Michel Champigny

Appuyé par le conseiller Dany Langlois
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE le conseil autorise l'inspecteur à délivrer le permis de construction pour le
252, rue Saint-Jean Ouest. **ADOPTÉ**

**2019-211 AUTORISATION APPEL D'OFFRES – RÉFECTION DE
TROTTOIRS 2020-2025**

Proposé par la conseillère Nicole Bernier
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE le directeur des travaux publics, ainsi que le secrétaire-trésorier Bruno
Poulin soient autorisés à procéder à l'appel d'offres pour la réfection de trottoirs
pour les années 2020 à 2025. **ADOPTÉ**

**2019-212 ADJUDICATION DE CONTRAT – AMÉNAGEMENT DE LA
COUR DU PUIS #1**

CONSIDÉRANT que la Ville a reçu trois offres.

Proposé par le conseiller Antoni Dumont
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
Que la Ville adjuge le contrat d'aménagement de la cour du puits # 1 à
l'entreprise Transport et excavation Stéphane Nadeau Inc., pour un montant de
8 000 \$ excluant les taxes, conformément au document daté du 3 juin 2019.
ADOPTÉ

**2019-213 ADJUDICATION DE CONTRAT – RÉPARATION DE
CLÔTURES**

Proposé par la conseillère Meagan Reid
Appuyé par le conseiller Michel Champigny
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
Que la Ville adjuge le contrat de réparation de clôtures à l'entreprise Inter
Clôtures Orford, pour un montant 5 182.15 \$ excluant les taxes, conformément
aux documents datés du 18 mai 2019. **ADOPTÉ**

**2019-214 ADJUDICATION DE CONTRAT – MUR DE MACONNERIE –
ARÉNA**

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
Que la Ville adjuge le contrat de réparation du mur de maçonnerie à l'aréna à
l'entreprise Maçonnerie P.B. Inc., pour un montant de 7 588.35 \$ incluant les
taxes, conformément au document daté du 17 mai 2019. **ADOPTÉ**

**2019-215 AIDE FINANCIÈRE – GAZEBO COOP D'HABITATION LE
RIVE-SUD DE EAST ANGUS**

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville offre une aide financière de 500 \$ à la Coopérative d'Habitation le
Rive-Sud de East Angus pour la construction d'un gazebo.

Il est entendu que la dépense sera imputée au poste 02-110-00-970. **ADOPTÉ**

2019-216 AIDE FINANCIÈRE – ENSEMBLE À VENTS DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville offre une aide financière de 250 \$ à l'ensemble à vents du Haut-Saint-François.

Il est entendu que la dépense sera imputée au poste 02-110-00-970. **ADOPTÉ**

2019-217 FÉLICITATIONS – VICKI MAY HAMM

Il est unanimement résolu

QUE des félicitations soient adressées à Madame Vicki May Hamm, mairesse de Magog depuis 2009, qui a reçu la prix Francine-Ruest-Jutras, remis depuis 2013 afin de reconnaître l'excellence et le leadership des femmes sur la scène politique municipale et dans la gouvernance locale. **ADOPTÉ**

2019-218 APPUI – SELECT AVIATION

CONSIDÉRANT que la compagnie Select Aviation se spécialise dans la formation de pilotes d'avions et d'hélicoptères depuis 2014;

CONSIDÉRANT que leurs programmes de formation sont reconnus par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec;

CONSIDÉRANT la présence d'un aéroport sur le territoire de la MRC du Haut-Saint-François;

CONSIDÉRANT que l'implantation de cette entreprise générera des retombées économiques importantes dans la MRC du Haut-Saint-François.

Proposé par la conseillère Nicole Bernier
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville de East Angus appuie l'implantation de l'entreprise Select Aviation sur le territoire de la MRC du Haut-Saint-François. **ADOPTÉ**

2019-219 REMERCIEMENTS – DÉFI RAMASSE TA VILLE - CJE

Il est unanimement résolu

QUE des remerciements soient adressés au groupe de jeunes « MAP » du Carrefour Jeunesse-Emploi qui ont organisés et effectués le défi «Ramasse ta ville». Ce qui a permis de ramasser 1 300 lbs de déchets en plus d'embellir notre Ville durant les trois collectes du 22, 29 et 31 mai dernier. **ADOPTÉ**

2019-220 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 782 – RÈGLEMENT RELATIF AU TAUX DU DROIT DE MUTATION APPLICABLE AUX TRANSFERTS DE BASE D'IMPOSITION QUI EXCÈDE 500 000 \$

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Dany Langlois, avec demande de dispense de lecture à l'effet qu'à une prochaine séance de ce conseil, le règlement numéro 782 intitulé « Règlement 782 relatif au taux du droit de

mutation applicable aux transferts de base d'imposition qui excède 500 000 \$ » sera présenté pour adoption. **ADOPTÉ**

2019-221 DÉPÔT PROJET DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT 782 – RÈGLEMENT RELATIF AU TAUX DU DROIT DE MUTATION APPLICABLE AUX TRANSFERTS DE BASE D'IMPOSITION QUI EXCÈDE 500 000 \$

Proposé par le conseiller Michel Champigny

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le projet de règlement numéro 782 intitulé « Règlement 782 relatif au taux du droit de mutation applicable aux transferts de base d'imposition qui excède 500 000 \$ » soit déposé. **ADOPTÉ**

2019-222 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 784 – RÈGLEMENT FIXANT LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS MUNICIPAUX

AVIS DE MOTION est donné par la conseillère Nicole Bernier, avec demande de dispense de lecture à l'effet qu'à une prochaine séance de ce conseil, le règlement numéro 784 intitulé « Règlement 784 fixant la rémunération des élus municipaux » sera présenté pour adoption. **ADOPTÉ**

2019-223 DÉPÔT PROJET DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT 784 – RÈGLEMENT FIXANT LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS MUNICIPAUX

Proposé par la conseillère Meagan Reid

Appuyé par le conseiller Dany Langlois

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le projet de règlement numéro 784 intitulé « Règlement 784 fixant la rémunération des élus municipaux » soit déposé. **ADOPTÉ**

2019-224 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 785 – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 745 POUR CRÉER LES ZONES Rc-14 et Rc-15 A MÊME UNE PARTIE DE LA ZONE Rb-25

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Denis Gilbert, avec demande de dispense de lecture à l'effet qu'à une prochaine séance de ce conseil, le règlement numéro 785 intitulé « Règlement 785 modifiant le règlement de zonage numéro 745 pour créer les zones Rc-14 et Rc-15 à même une partie de la zone Rb-25 » sera présenté pour adoption. **ADOPTÉ**

2019-225 DÉPÔT PROJET RÈGLEMENT 785 – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 745 POUR CRÉER LES ZONES Rc-14 et Rc-15 A MÊME UNE PARTIE DE LA ZONE Rb-25

Proposé par la conseillère Meagan Reid

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le projet de règlement numéro 785 intitulé « « Règlement 785 modifiant le règlement de zonage numéro 745 pour créer les zones Rc-14 et Rc-15 à même une partie de la zone Rb-25 » soit déposé. **ADOPTÉ**

2019-226

**DATE D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION DU
PROJET DE RÈGLEMENT 785**

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par le conseiller Denis Gilbert

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté

Que l'assemblée publique de consultation du règlement 785, soit fixée au 17 juin 2019 à 13 h 30, à l'Hôtel de Ville de East Angus.

ADOPTÉ

Période de questions de l'assistance

Une période de questions a eu lieu.

2019-227

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par le conseiller Denis Gilbert

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la séance soit levée. Il est 20 h 20.

ADOPTÉ

**Lyne Boulanger, Mairesse
Ville de East Angus**

**Bruno Poulin, secrétaire-trésorier
Ville de East Angus**

En signant le procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions.

2019-201 Approbation des comptes

2019-202 Utilisation surplus non affecté

2019-204 Signatures – Paiements Payfacto Inc.

2019-210 PIIA – 252, rue Saint-Jean Ouest

2019-212 Adjudication de contrat – Aménagement de la cour du puits #1

2019-213 Adjudication de contrat – Réparation de clôtures

2019-214 Adjudication de contrat – Mur de maçonnerie – Aréna

2019-215 Aide financière – Gazebo Coop d'Habitation le Rive-Sud de East Angus

2019-216 Aide financière – Ensemble à vents du Haut-Saint-François